

## 59. Congrès annuel de la société suisse du droit de la responsabilité civile et des assurances

06 septembre 2019

### Degré de preuve et allègement du fardeau de la preuve en droit de la responsabilité civile

Barbara Klett, LL.M.

*Avocate spécialiste FSA*

*Responsabilité civile et droit des assurances*

*Associée*



# Introduction

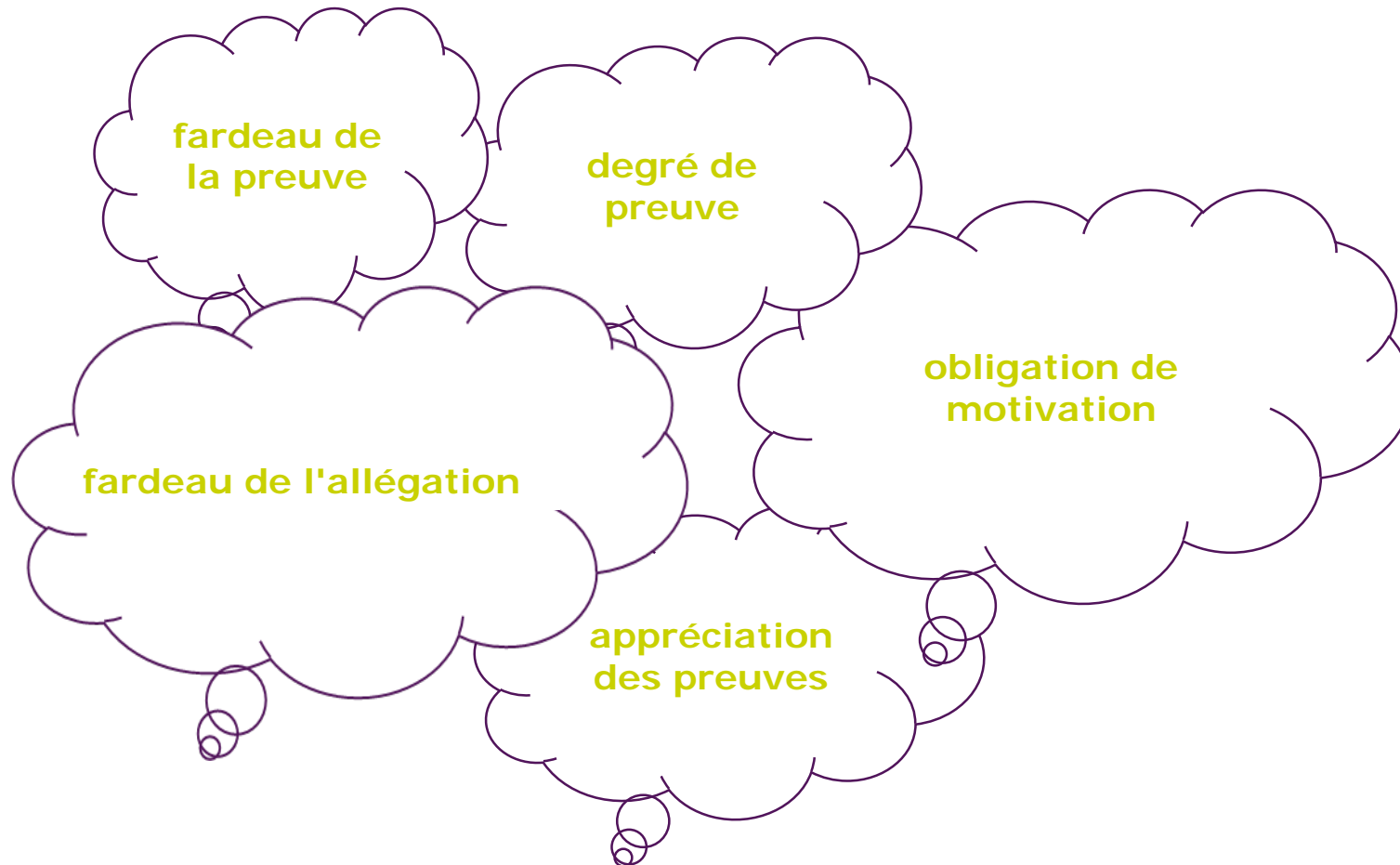
## Sujets

- Terminologie et définition
- Base légale / Composants
- Réduction du fardeau de la preuve ou allègement de la preuve
- *Sondage sur l'intensité de la preuve*

**Degré de preuve**

## Degré de preuve

### Terminologie et définition



## Degré de preuve

### Base légale

- Art. 150 CPC                      Objet de la preuve
- Art. 152 CPC                      Droit à la preuve
- Art. 154 / 160 et seqq. CPC    Administration des preuves
- Art. 157 et seqq. CPC            Appréciation des preuves
  
- **Art. 8 CC**                          Fardeau de la preuve

>> Degré de preuve

## Degré de preuve

### Composants

Conviction juridique  
(évaluation)



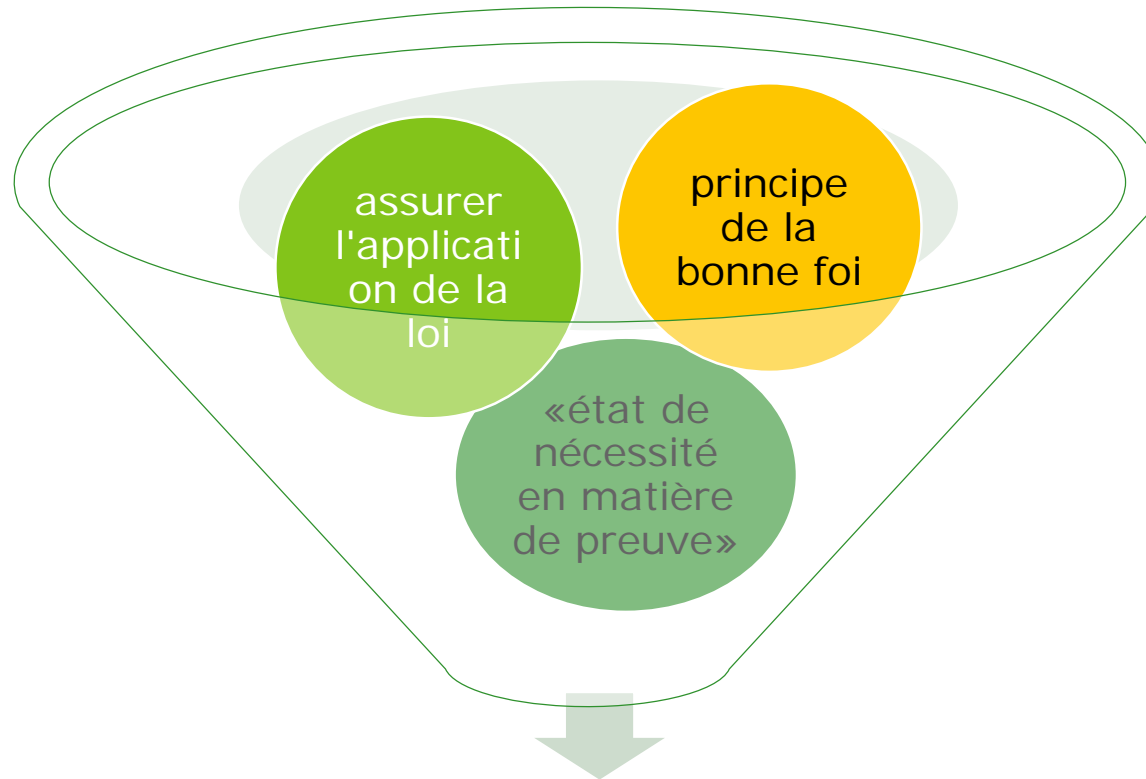
Vérité  
(comme point de référence)

### et fonction du degré de preuve

....pour aider le droit matériel à réaliser une percée dans le processus. En particulier, l'application de la loi ne doit pas échouer parce que les exigences imposées en termes de degré de preuve sont trop élevées ou incohérentes. (traduction ATF 128 III 271 consid. 2 b/aa).

## Degré de preuve

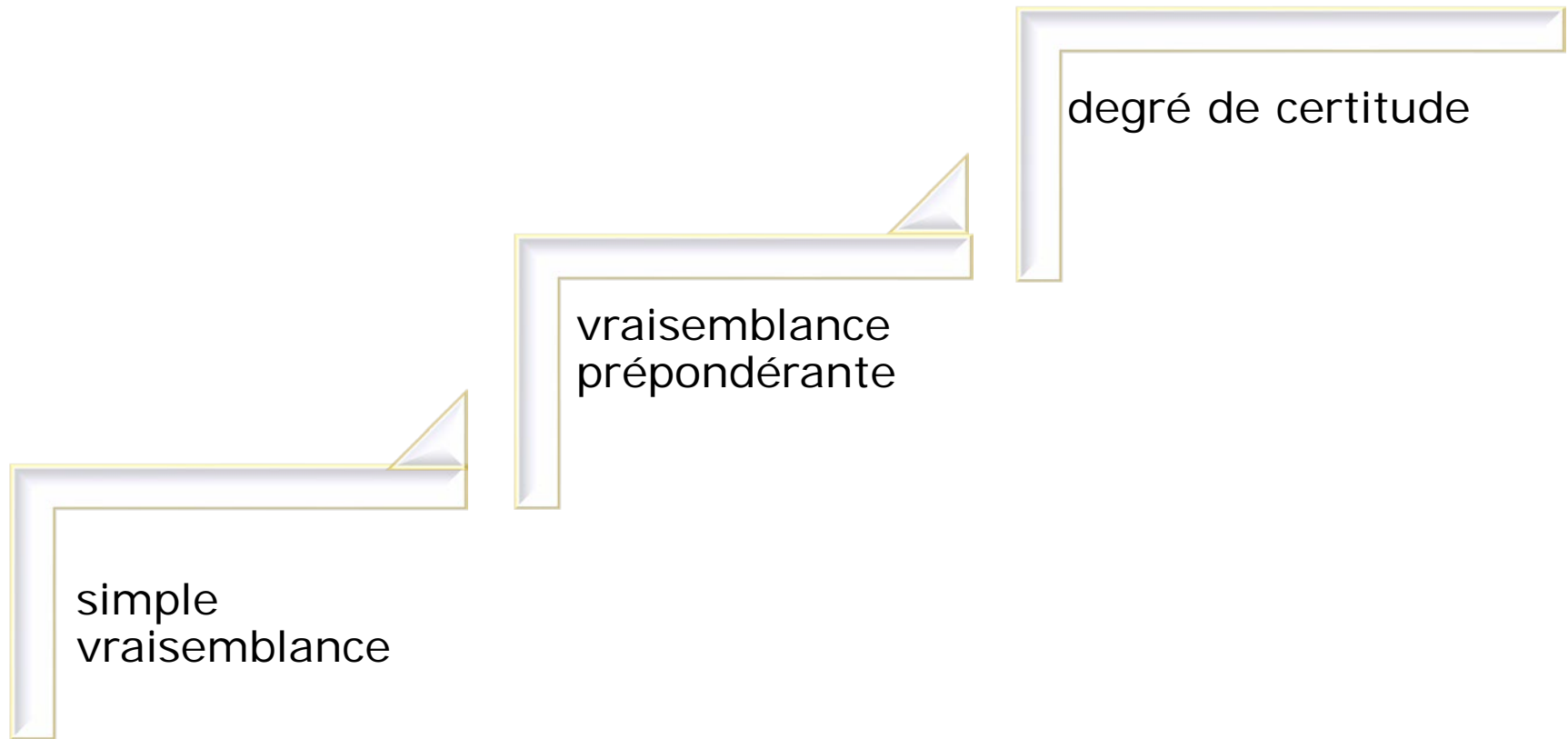
### Réduction du degré de preuve ou allégement de la preuve



**Réduction du degré de preuve ou allégement de la preuve**

## Degré de preuve

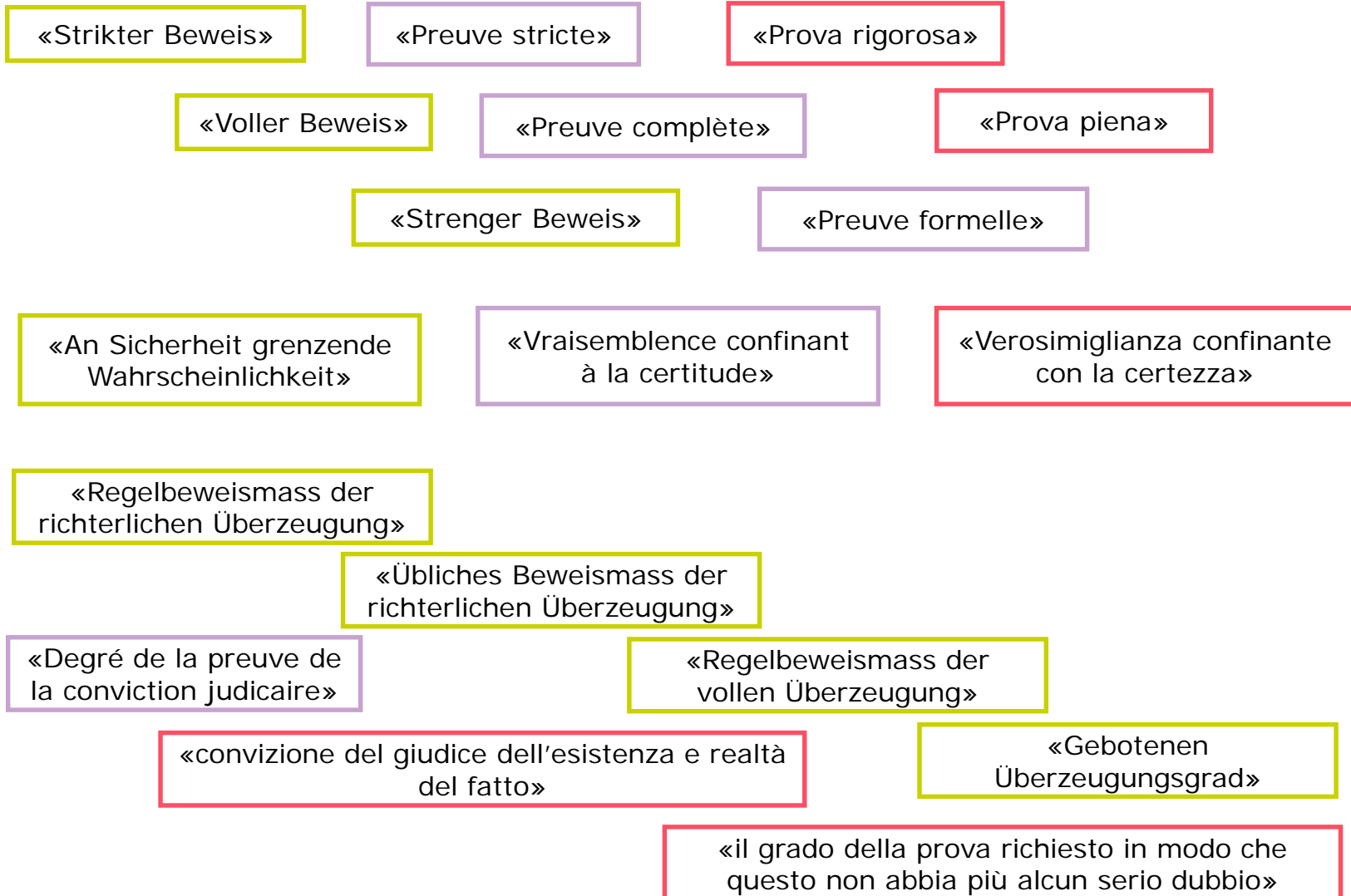
### Les niveaux dans le degré de preuve





## Degré de preuve

### Descriptions de la preuve stricte



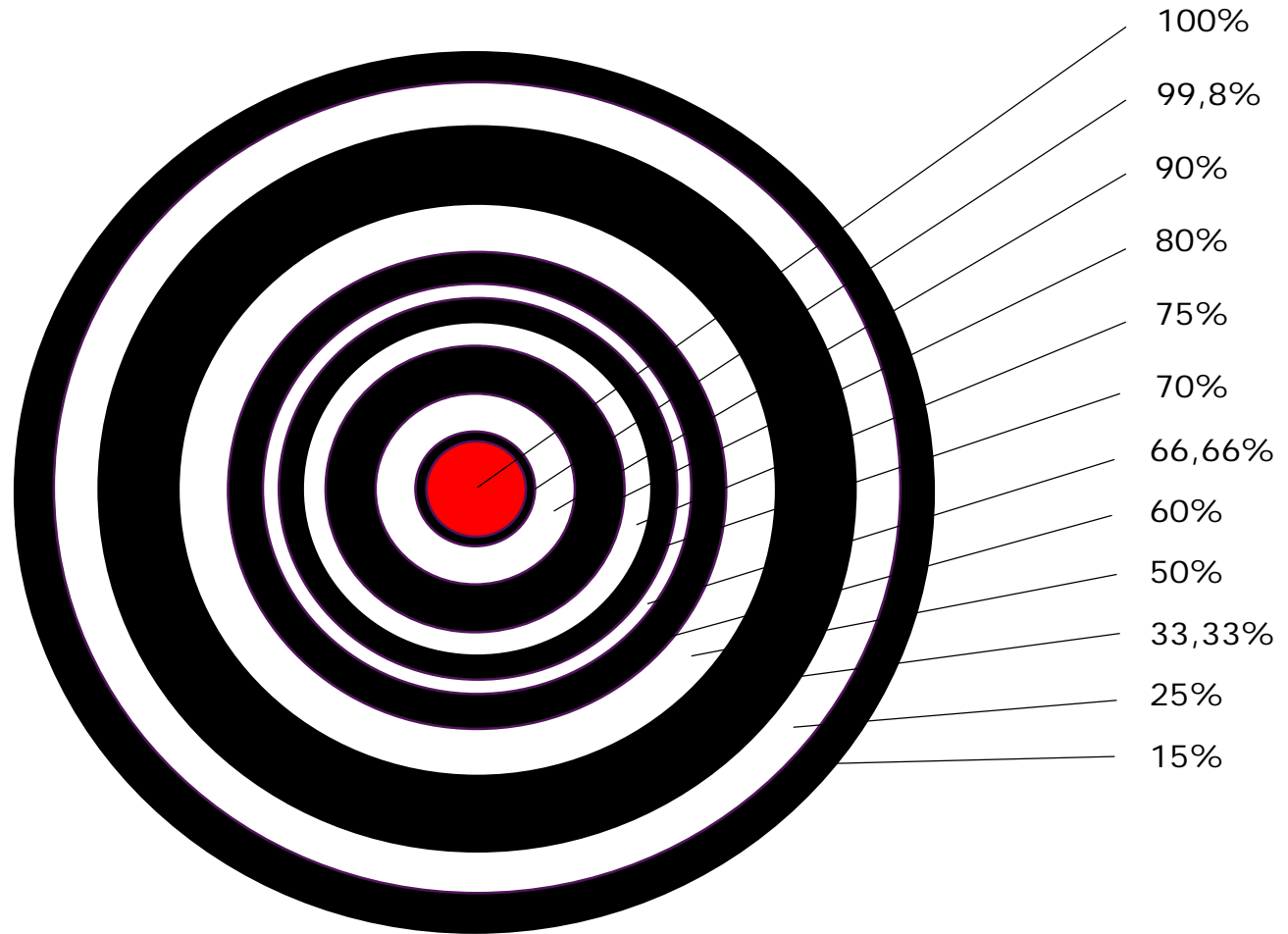
## Degré de preuve

### Définition

- Selon le **degré de preuve stricte** en droit fédéral, la preuve est considérée comme établie lorsque le tribunal est objectivement *convaincu de la justesse d'une allégation et qu'il n'a plus de doute sérieux quant à l'existence du fait avancé* (traduction ATF 133 III 153 consid. 3.3; 130 III 321 consid. 3.2).
  
- Selon le **degré de preuve de la vraisemblance prépondérante** une preuve est considérée comme établie lorsque d'un point de vue objectif, *des motifs importants plaident pour l'exactitude d'une allégation, sans que d'autres possibilités ne revêtent une importance significative ou n'entrent raisonnablement en considération* (traduction ATF 133 III 81 consid. 4.2.2; 130 III 321 consid. 3.3).

## Degré de preuve

Avec quelle vraisemblance?



## Degré de preuve

### Sondage sur l'intensité de la preuve



- Degré de vraisemblance correspondant requis pour la preuve stricte: .....%
- Degré de vraisemblance correspondant à la vraisemblance prépondérante: .....%
- Degré de vraisemblance correspondant à la vraisemblance simple: .....%

## **Allégement du fardeau de la preuve**

## Allégement du fardeau de la preuve

### Formes de l'allégement du fardeau de la preuve

- «état de nécessité en matière de preuve» au regard des faits / du lien de causalité naturelle
- Allégement de la preuve du dommage selon l'art. 42 al. 2 CO
- Présomption des faits et preuve prima-facie
- Obligation de collaboration élevée (charge d'allégation secondaire)
- Entrave à l'administration d'une preuve

## Allégement du fardeau de la preuve

Etat de nécessité en matière de preuve

Etat de nécessité « typique »

- lien de causalité naturelle
- scénario hypothétique
- faits futurs, développements futurs
- perte d'un élément de preuve
- faits négatifs

## Allégement du fardeau de la preuve

### Allégement de la preuve du dommage selon l'art. 42 al. 2 CO

Comme allégement double: existence et montant du dommage

Condition: une preuve stricte n'est pas possible ou ne peut raisonnablement être requise selon la nature de l'affaire

Procéduralement: pas de réduction du fardeau de l'allégation dans l'application de l'art. 42 al. 2 CO

Conséquence: **détermination équitable**, en tenant compte du cours ordinaire des choses



## Degré de preuve et allégement du fardeau de la preuve

### Exemples d'application

- préjudice futur lié à l'invalidité et indemnité pour perte de soutien
- dommage ménager et dommages résultant du traitement et des soins => *calcul abstrait du dommage*
- dépréciation mercantile => *calcul abstrait du dommage?*
- privation de l'usage => *calcul abstrait du dommage?*

## Allégement du fardeau de la preuve

### Présomption de fait/naturelle

... à partir de considérations de probabilité et d'expérience de la vie

- un état de nécessité n'est pas présumé
- la répartition du fardeau de la preuve n'est pas affectée par la présomption de fait
- la partie avec le fardeau de la preuve doit présenter les éléments de preuve requis pour la présomption, c.-à-d. la base de la présomption et garde le fardeau de la preuve

## Allégement du fardeau de la preuve

### Entrave à l'administration de la preuve

Impossibilité illicite et coupable pour une partie à la procédure de produire des preuves en manipulant, en soustrayant ou en dissimulant des preuves

- Dans la mesure où l'application légale du fardeau de la preuve est abusive
  - >> **Renversement du fardeau de la preuve**
- En cas de négligence, comme dans le cas d'un «état de nécessité»
  - >> **Pris en compte lors de l'appréciation des preuves / réduction du degré de preuve**

## Allégement du fardeau de la preuve

### Obligation de collaboration accrue (charge d'allégation secondaire)

La partie qui conteste la preuve est plus proche des faits à prouver < = >  
«état de nécessité» de la partie chargée du fardeau de preuve

>> **Obligation de collaborer accrue**, une simple contestation n'est pas suffisante

# Degré de preuve et allégement de preuve en droit de la responsabilité

## Exemple responsabilité médicale

- *Présomption naturelle* de la violation du devoir de prudence
- *Réduction du degré de preuve* en cas d'absence de documentation médicale
- *Preuve de la vraisemblance prépondérante* de causalité naturelle entre erreur de traitement et dommage
- *Preuve stricte* pour la justification (information/consentement) - Obligation du patient de coopérer par rapport au consentement hypothétique

Questions?

